



## RENTE OU INDEMNISATION DES AYANTS DROITS EN CAS DE DECES

Par **VsV13**, le **20/02/2011** à **20:06**

Bonsoir,

Si vous avez des réponses a ce sujet:

Mon père est décédé en novembre dernier suite a un accident de travail il se rendait sur son lieu de travail donc accident de trajet.

La Msa(securite sociale agricole) a reconnu cet evenement en accident de travail Nous sommes deux enfants majeurs mais la Msa nous affirme que nous avons droit qu'a un capital décès soit 3 mois de salaires et pas droit a une rente ou indemnisation malgré que ce soit reconnu en accident de travail.

Si vous pouvez m'éclairer sur ce sujet.

MERCi

Par **P.M.**, le **20/02/2011** à **23:06**

Bonjour,

Je vous propose [ce dossier](#)

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un avocat spécialiste...